



COLLECTIF INTERSYNDICAL de la DRAC-UTAP de FRANCHE-COMTE

Avec les concours de leurs organisations représentatives, nos collègues d'Auvergne, de Picardie, de Basse-Normandie, du Languedoc-Roussillon, de Champagne-Ardenne, d'Ile-de-France, de Rhône-Alpes, de PACA se sont réunis en assemblée générale.

Leurs situations, et nombre et de leurs inquiétudes nous semblent pouvoir être largement partagées. Aucun service, aucune catégorie ne sont épargnés et le malaise grandit de jour en jour.

Nos conditions de travail se dégradent : il faut réagir!

L'ensemble des organisations syndicales représentées à la DRAC-UTAP de Franche-Comté, réunis en intersyndicale, vous ont invité à participer à une assemblée générale de tous les personnels pour débattre ensemble, analyser la situation franc-comtoise, poser nos revendications et décider des propositions d'action les plus appropriées pour les satisfaire : 19 agents étaient présents ou représentés (sur un effectif de 60) !

Relevé de l'AG du jeudi 30 juin 10h Salle Ledoux

Parmi les points abordés :

- **Chorus** dont la mise en place s'avère chaque jour plus chaotique :
 - l'extrême lourdeur du système, la division du travail imbécile relevant d'un taylorisme attardé, le fait que l'on ne comprend pas les circuits ont été rappelés; le module de communication avec le CSP est inopérant, les agents sont débordés, se débrouillent seuls malgré l'intervention d'un représentant d'une agence missionnée par le ministère (qui avait organisé la formation initiale) : son rapport au bout d'une semaine n'a donné aucun résultat, rien ne s'arrange !
 - la charge de travail et la complexité des circuits enchaînent les agents à leur poste au point qu'ils font des heures supplémentaires et n'osent plus poser de congés excédant une semaine !
 - la complexité du suivi du circuit avec le CSP et le service facturier : à terme, il n'y a pas de visibilité sur la consommation des crédits par les services.
 - les pièces nécessaires au règlement des subventions sont difficilement obtenues d'autant plus que le dialogue avec les services est rompu depuis la réorganisation interne.

- **Effectifs et moyens** en constante réduction :
 - la réorganisation interne des services, notamment les secrétariats et le pôle gestion il y a 2 ans sans bilan, malgré les demandes répétées des conseillers, des agents et de l'intersyndicale, a alourdi la charge de travail, rendue floue et inopérante la programmation sectorielle avec la perte du métier de secrétariat et celle de culture du service.

La complexité, la lenteur et la lourdeur des recrutements mettent à mal, voire détruisent les services qui gèrent les intérimis interminables : tout repose sur la charge de travail d'un conseiller, d'un attaché ou d'un agent qui, lorsqu'ils ont été recrutés, se sont engagés dans un ministère qui les sous-paye, mais pour y exercer des missions de service public (expertises sur le terrain qui sont désormais mises à mal par les réductions de frais de déplacement et l'absence de collaborateurs suffisants pour les seconder au bureau).

- la charge de travail par voie de conséquence, devient insupportable pour la secrétaire lorsqu'elle a encore une "culture" du service, voire impossible pour une vacataire.

- l'outil informatique manque de fiabilité par rapport à l'évolution de nos métiers : le personnel chargé de sa maintenance est insuffisant (1 seul agent, malgré les demandes répétées des instances directoriales et syndicales). Or le recours à l'externalisation n'est pas la solution !

Un encadrement correct manque cruellement (pas de Secrétaire Général, pas de cadre A pour la comptabilité...)

- **Urgence permanente**, évolutions réglementaires et manque de communication devant lesquelles chacun doit se débrouiller seul et sans instructions claires notamment faute d'encadrement, sont le lot commun.

- **Souffrance au travail** pesant sur nombre d'entre nous.

- le stress au travail n'est pas pris en compte par la hiérarchie et parfois même reproché à l'agent (manque d'organisation!) : les conséquences médicales sont lourdes, longues et coûteuses pour les agents qui en sont victimes.

- Pour détendre l'atmosphère, de plus en plus pesante, des tentatives d'instant de convivialité sont proposées mais sont diversement appréciées. Elles sont de toute façon une réponse inadaptée.

- Des résistances individuelles aux demandes abusives, sans lien avec les nécessités de service, sont difficiles à mettre en oeuvre par le personnel (demande d'organiser des réceptions lors de commissions régionales, "secrétariat" d'associations dont sont membres dirigeants certains cadres...).

L'intersyndicale et le personnel dénoncent fermement ces comportements et ces surcharges de travail.

- **Dégradation du service rendu** générant une baisse d'image de la DRAC-UTAP :

- la perte de "culture" de service, ce qui allonge le temps de réponse au public (sur une semaine au lieu de quelques heures, le temps de retrouver, dans les méandres d'un circuit compliqué à outrance, le dossier traité selon un découpage du travail mal connu dans les services).

- Le projet de service, non validé par les instances syndicales, entraîne la désorganisation catastrophique de la DRAC : les missions transversales, par exemple, ne sont pas assurées.

- La perte de savoir-faire des métiers résulte aussi de l'absence de concours de recrutement.

Nous appelons donc les agents de toutes les DRAC à manifester collectivement leur ras le bol.

Nous devons dès maintenant proposer des actions communes à toutes les DRAC, afin de stopper les suppressions de postes, d'obtenir les postes nécessaires et des conditions de travail dans le respect de chacun et pour mener à bien nos missions.

Rendez-vous pour des actions sur la plateforme des DRAC au niveau national !

Il est indispensable de faire remonter au Ministre la liste de nos revendications comme l'ont fait les AG des autres régions.

L'intersyndicale DRAC-UTAP Franche-Comté